



Vendre un logiciel en étant enseignant

Par **loufouel**, le **03/09/2008** à **00:23**

Bonjour,

Tout d'abord un grand merci pour le service que vous proposez aux personnes sur votre site.

Voilà ma question: étant enseignant dans un établissement public (CFA) je ne peux avoir en plus de mon travail une entreprise. Mon problème est comment puis je vendre un logiciel de ma conception. On m'a parler de droit d'auteur ? Avez vous une solution ? Comment il faut faire avec les droits d'auteur ? voilà autant de question qui ne trouve jusqu'à ce jour aucune réponse.

Amicalement